



HAUT-
COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME • OFFICE OF THE HIGH COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS
PALAIS DES NATIONS • 1211 GENÈVE 10, SUISSE
www.ohchr.org • TÉL. : +41 22 917 9000 • FAX : +41 22 917 9008 • COURRIEL : ohchr-registry@un.org

RÉFÉRENCE: TESPRDD/DESIB/ESCR/KH/NM

Objet : Appel à contributions - HCDH étude analytique sur les principaux défis à relever pour garantir l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé (résolution 50/13 du Conseil des droits de l'homme)

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) présente ses compliments à toutes les Missions Permanentes et Observateurs auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, aux institutions spécialisées, aux autres organisations intergouvernementales, aux institutions nationales des droits de l'homme et aux organisations non gouvernementales et a l'honneur d'informer de ce qui suit :

À sa cinquantième session, le Conseil des droits de l'homme a adopté la résolution 50/13 sur l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé dans le contexte du droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale possible.

La résolution demande au Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) de préparer une étude analytique sur les principaux défis à relever pour assurer l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé, qui sera présentée au Conseil des droits de l'homme à sa cinquante-sixième session en juin 2024.

À cet égard, le Haut-Commissariat sollicite des contributions dans les domaines suivants, en particulier:

- (a) Quels sont les principaux obstacles aux niveaux national, régional et international pour assurer l'accès équitable aux médicaments, vaccins et autres produits de santé ?
- (b) Veuillez donner des précisions sur les obstacles spécifiques, le cas échéant, auxquels se heurtent les femmes et les filles, les personnes âgées, les enfants, les personnes vivant dans la pauvreté ou d'autres personnes ou groupes en situation de vulnérabilité ou de marginalisation pour accéder aux médicaments, vaccins et autres produits de santé.



- (c) Y a-t-il des défis juridiques ou réglementaires qui ont une incidence sur l'accessibilité et l'abordabilité des médicaments, vaccins et autres produits de santé ?
- (d) Veuillez donner des précisions sur l'impact des modèles de recherche et de développement pour les produits pharmaceutiques et autres technologies de la santé, y compris les technologies numériques émergentes, sur l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé .
- (e) De votre point de vue, quels sont les principaux défis en termes de coopération internationale, de partenariats et de collaboration pour assurer l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé ?
- (f) Quel impact, le cas échéant, le régime actuel des droits de propriété intellectuelle a-t-il sur l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé ? Comment les efforts mondiaux peuvent-ils mieux traiter les questions de droits de propriété intellectuelle et de transfert de technologie pour améliorer l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé ?
- (g) Quels sont les principaux défis à relever pour assurer la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments et des vaccins ?
- (h) Quels obstacles voyez-vous pour garantir l'abordabilité des médicaments, vaccins et autres produits de santé ?
- (i) Quelles recommandations concrètes feriez-vous afin d'améliorer l'accès aux médicaments, vaccins et autres produits de santé ?
- (j) Veuillez ajouter toute autre information ou donnée que vous souhaitez partager et qui n'a pas été couverte ci-dessus ?



Nous vous demandons de bien vouloir limiter vos soumissions à cinq pages et de les soumettre dans un format accessible (Microsoft Word). Nous vous prions de répondre aux questions, si possible, avant le 30 novembre 2023 et d'adresser vos réponses au Greffe du HCDH, en indiquant dans l'objet « Contribution à la résolution 50/13 du Conseil des droits de l'homme - défis ». Votre contribution sera rendue publique au cours de la publication du rapport, sauf demande contraire. Pour toute question complémentaire, veuillez contacter Mme Narmeen MOHAMMED (narmeen.mohammed@un.org) ou M. Khaled HASSINE (khaled.hassine@un.org).



P. Wagle

5 septembre 2023